



DANS CE NUMÉRO :

L'ÉCOLE, COUP D'ENVOI	2
NOUVELLE CONSTRUCTION À VIEMME	3
LA SALLE LA FORGE	4
SEMAINE DE L'ARBRE	4
MAIS QUE FONT LES OUVRIERS COMMUNAUX?	5
UN VIDE S'INSTALLE ...	5
AUGMENTATION DES TAXES IMMONDICES	6
CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE	6
INSCRIPTION DES MINEURS NON ÉMANCIPÉS	6
LE CPAS RECHERCHE UNE PERSONNE BÉNÉVOLE	7
RALLYE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL	7
RAPPEL AUX CITOYENS	8
AVIS AUX COMMERÇANTS	8
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	9
LES ÉCOLES COMMUNALES AU CIRQUE	10
HALLOWEEN	10
LE TRADITIONNEL SOUPER RACLETTE	10
CROSS À WAREMME	11
EXPOSITION DES ÉLÈVES	11
Ô GRAND SAINT NICOLAS	11
STAGE DE LA TOUSSAINT	12
COURS DE NÉERLANDAIS	12
COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ	12
BAMBOIS	12
ÉTÉ SOLIDAIRE -, JE PARTICIPE -	13
JUNIOR PARTY, QUOI DE NEUF?	13
UN FAIMOIS MÉDAILLÉ D'OR	14
PLAINE DE JEUX À BORLEZ	15
RENTRÉE SCOLAIRE 2008-2009	15
NOS PENSIONNÉS À MAASTRICHT	16
SON ET LUMIÈRE AU CHÂTEAU DE WALEFFE	16
MOBI-SERVICE	17
CHÈQUE SPORT	17
ALLO INFO FAMILLES	17
APPEL AUX FAMILLES - TCHERNOBYL -	18
LE SRMD PEUT VOUS AIDER	19
OPÉRETTES: RAPPEL DU PROGRAMME	19
ÉTAT CIVIL	20
UNE RUE, UNE HISTOIRE...	22
POÉSIE	22
LE WALLON, QUAND TU NOUS TIENS	23

Chères Faimoises, chers Faimois,

Nous espérons que 2008 vous a comblé en projets et en émotions et que les heures difficiles cèderont rapidement la place à d'autres moments plus doux. Certains auront peut-être à souffrir des conséquences de la crise économique qui touche l'ensemble de la société. N'importe-t-il pas cependant de toujours croire en l'avenir et en la concrétisation de nos rêves.

Il est de coutume, à cette période, de jeter un regard en arrière et de faire le bilan de l'année écoulée. Je voudrais épingler quelques temps forts qui ont marqué 2008, année bien remplie pour notre commune.

Après dix-sept longues années d'attente et d'acharnement au cours desquelles les conseils communaux successifs n'ont eu de cesse de réclamer la subside de sa construction, enfin, la première pierre de notre nouvelle école est posée.

La rénovation et l'agrandissement de la salle La Forge se poursuivent.

Les travaux d'amélioration et d'égouttage de la rue de l'Eglise à Celles sont terminés et l'entretien de nos routes mené avec rigueur.

Nous ne manquons pas non plus de projets pour 2009 : l'aménagement de la place des combattants, la construction d'une buvette avec sanitaires et tribunes pour le football, l'entretien et l'égouttage de diverses voiries, sans oublier l'oratoire d'Aineffe pour lequel la commune est toujours en attente des subsides de la Région Wallonne.

Tout comme pour nous tous, je souhaite vivement que vos projets, quels qu'ils soient, puissent aboutir.

Il me reste à vous souhaiter une très belle année 2009. Que celle-ci soit riche en petits et grands bonheurs, qu'elle vous comble de satisfaction dans tout ce que vous entreprendrez et qu'elle vous apporte la chaleur humaine si précieuse à nous tous.

Marie-Alice VANDEREYKEN
Votre Bourgmestre

L'ECOLE, COUP D'ENVOI!

Le jeudi 13 novembre 2008 fut un jour important qui marquera à jamais l'entité de Faimés. Enfin, la première pierre de la nouvelle école fut posée. Pour cet événement, beaucoup de personnes étaient au rendez-vous, notamment, Monsieur Kelekom, représentant le Ministre Dupont, nombreux bourgmestres des communes avoisinantes parmi lesquels, on pouvait compter sur la présence de Théo Froidcoeur, Bourgmestre honoraire, initiateur du projet avec l'ensemble du Conseil communal de l'époque, et qui a toujours défendu et suivi ce dossier, les mandataires communaux, Madame Binet, Conseillère provinciale, Monsieur



Sart, architecte au service des bâtiments scolaires de la Communauté Française, Monsieur Jean-Louis Radoux, architecte auteur du projet, plusieurs représentants de la société Franki Construct, Monsieur Joseph Delchambre, Secrétaire honoraire, l'ensemble du personnel communal, des représentants de différents comités, Monsieur Derenne, Directeur de l'école ainsi que tout le personnel enseignant actuel et retraité sans oublier Madame Jacques, notre Secrétaire communale, qui a été très efficace dans la gestion de ce dossier exceptionnel.

Promesse de principe de subsidiation

C'est en avril 1992 qu'une convention fut signée avec l'architecte, Monsieur Radoux, chargé de réaliser l'avant-projet de la nouvelle école. Le dossier de construction fut introduit auprès des fonds des bâtiments scolaires en mars 1993 dans le but d'obtenir un accord de principe sur la subsidiation des travaux de construction.

Après 5 ans d'attente et quelques ajustements, Monsieur le Ministre Van Cauwenberghe, en charge des bâtiments scolaires, nous accorde enfin la promesse de principe de subsidiation. Le permis d'urbanisme est accordé le 13 juin 2000 et le dossier complet est envoyé au Ministre de tutelle le 16 février 2001.



Attente des subsides

Dans l'attente des subsides qui tardent à venir, d'importants investissements comme l'achat de deux bâtiments préfabriqués, la réparation et l'entretien des bâtiments anciens (toiture, châssis de fenêtres, chauffage ...) ont dû être effectués pour un montant de +/- 350.000 € d'investissements totalement à charge du budget communal!

Promesse ferme de subvention

Durant la longue période de gestation de ce dossier, les conseils communaux successifs n'ont cessé d'intervenir, de manière unanime, afin de le faire évoluer. Pour alléger la charge du budget de la communauté française et acquérir plus facilement la subsidiation des travaux, le dossier a été scindé en deux phases :

- ☛ 1ère phase : gros-œuvre et abords.
- ☛ 2ème phase : aménagements intérieurs (chauffage, électricité, sanitaires, ...).

Et enfin, le 3 avril 2007, Madame Marie Aréna, Ministre de la communauté française, nous a accordé la promesse ferme de subvention.

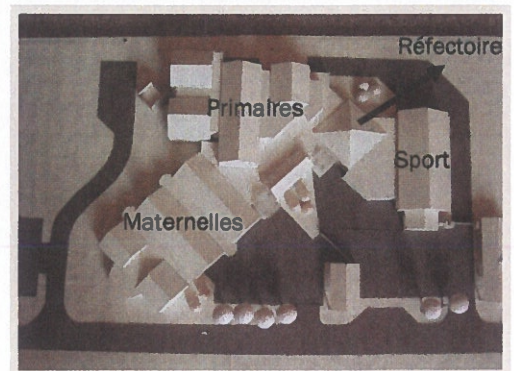
Le dossier a pris de l'âge

Après 15 ans d'attente, le dossier a pris du temps mais aussi de l'âge! Afin de respecter les nouvelles normes imposées en matière de construction (isolation, chauffage, ...) mais aussi dans le souci de veiller aux économies d'énergie, le Collège a chargé Monsieur Radoux de le réactualiser. Le Ministre Dupont a ajusté la promesse de subsides en fonction des modifications apportées. Nous avons dès lors pu mettre le dossier en adjudication, et les travaux de la première phase ont été attribués à la société liégeoise, FRANKI CONSTRUCT pour un montant de 2.315.609,28 €. La seconde phase de construction est mise en adjudication. Le Coût total de l'école est estimé à 4.135.923 €.

A quoi va-t-elle ressembler?

Côté maternelle, la nouvelle école comprendra 5 classes, différents ateliers entre chaque classe, un coin repas, un coin sable, un coin expression, un coin théâtre, un coin lecture et des sanitaires adaptés.

Au niveau primaire, 4 classes primaires au rez-de-chaussée et 4 autres à l'étage, un espace informatique, un local de langue sans oublier le bureau du directeur et la salle des enseignants ainsi que des espaces communs. Il y aura également une cuisine, un réfectoire et une salle de sport tant attendue par les professeurs d'éducation physique avec vestiaires et douches, munie d'un accès indépendant des locaux scolaires. Les cours de récréation seront séparées et munies d'un préau.



NOUVELLE CONSTRUCTION À VIEMME

Afin de répondre à l'obligation imposée par l'Administration Fédérale à toute commune du royaume d'accueillir sur son territoire des réfugiés politiques ou des personnes en attente de reconnaissance de leur statut, l'Administration Fédérale impose d'accepter des réfugiés sur son territoire. Dans ce cadre, l'ancienne école de Viemme, rue de Huy, a été aménagée en 2003 en logement (ILA). Il a été transformé en 2008 en logement collectif pour 10 personnes. Dans la poursuite de ce projet, le CPAS construit un immeuble annexé à l'ILA. Ce bâtiment financé en partie par les subsides du Fédéral et destiné à l'accueil des demandeurs d'asile, comptera trois logements.

Deux de ces logements seront destinés à la population locale :

- ☛ un studio (logement de transit) : occupation 6 mois renouvelable une fois, destiné à des personnes en situation financière précaire ou privées de logement pour des motifs de cause majeure.
- ☛ Un appartement trois chambres (logement à loyer modéré) :

Le troisième logement étant réservé pour l'accueil d'une famille candidate à l'asile.

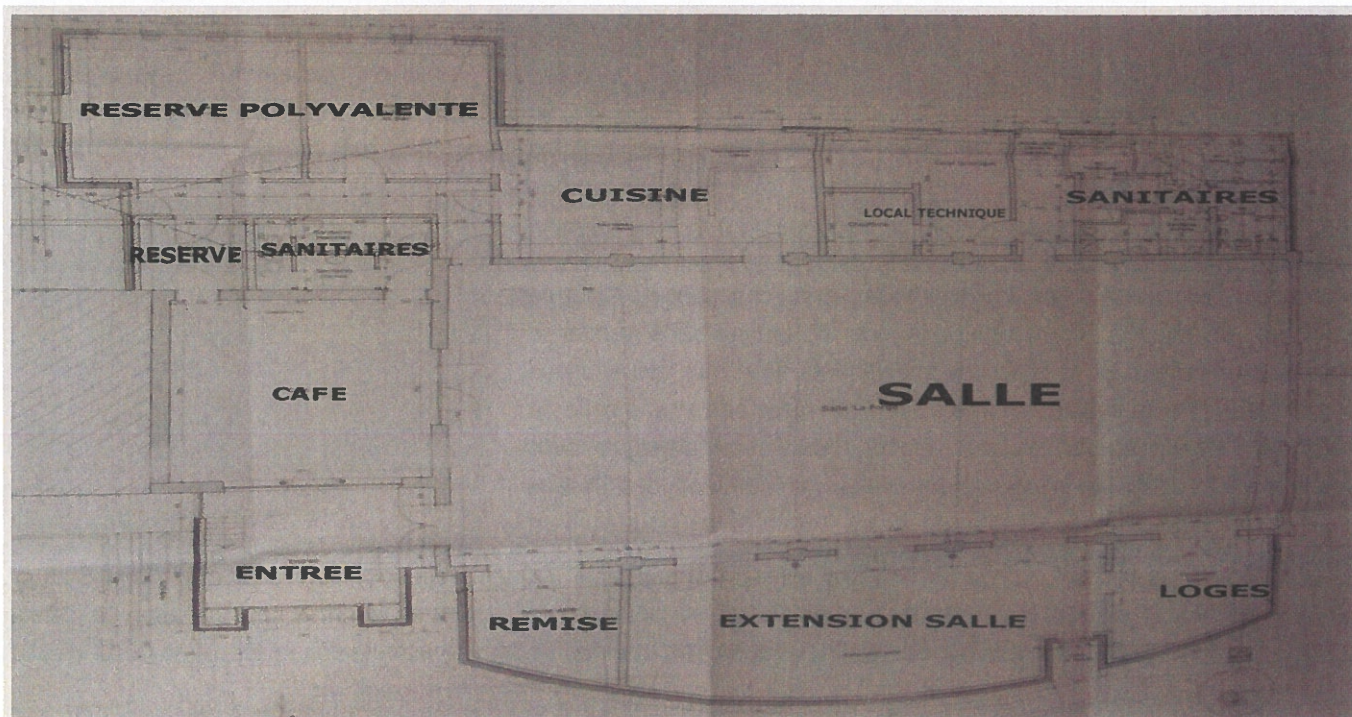
LA SALLE LA FORGE SE METAMORPHOSE ...



Comme vous l'avez certainement remarqué, la salle La Forge dévoile sa nouvelle structure et nous fait découvrir son nouveau look. A quoi donc ressemblera l'espace intérieur?

L'entrée principale se fera par le sas d'entrée assez imposant qui donnera accès au café et à la salle. A l'arrière, on trouvera une très grande cuisine, les « réserves », locaux qui pourront être utilisés pour des réunions ou pour diverses activités (peinture, art floral, ...), le local technique ainsi que les sanitaires pour hommes, dames, enfants et personnes à mobilité réduite.

La partie café disposera également de ses propres sanitaires. Quant à l'arrondi, il donnera accès à plusieurs espaces dont une extension de la salle principale, une remise et des coulisses (voir plan ci-dessous). Monsieur Jacques de Marneffe, Echevin suivant l'évolution de ce chantier, espère nous annoncer l'ouverture de la salle début mai 2009.



UNE SEMAINE DE L'ARBRE BIEN RÉUSSIE

Depuis 1983, la Région wallonne organise diverses manifestations à l'occasion de la semaine de l'arbre. Dans ce cadre, le Collège communal, à l'initiative de Monsieur Delnatte, Echevin de l'Environnement, a décidé d'offrir un arbre à chaque ménage Faimois.

Le 22 novembre dernier, alors que les premiers flocons recouvraient nos routes et les champs, de nombreux Faimois se sont déplacés pour emporter un viorne, un aulne noir ou encore un arbre fruitier (pommier, groseillier ou framboisier), soit plus de 400 arbres distribués!

Avec cette première offensive hivernale, le vin chaud servi dans le hangar communal était vraiment de circonstance, et participa à l'ambiance chaleureuse de cette organisation.



MAIS QUE FONT LES OUVRIERS COMMUNAUX?

Durant ces derniers mois, en collaboration de Monsieur Jean-Marc Delchambre, Echevin des travaux, les ouvriers communaux ont réalisé de nombreux travaux au sein de notre commune, à savoir :

- ☞ Réparation du plafond des annexes de la salle Patria suite à l'incendie.
- ☞ Réparation des piliers du mur du cimetière de Les Waleffes.
- ☞ Pose de canalisations et d'une chambre de visite rue Cortil Jonet à Borlez.
- ☞ Pose de canalisations rue du Fays à Celles.
- ☞ Réparation de la canalisation en brique et du trottoir rue Basse Voie à Les Waleffes.
- ☞ Aménagement du sentier le long du Clos des Botteresses.
- ☞ Réalisation d'une nouvelle aire de stationnement à l'arrière du chantier de la nouvelle école.
- ☞ Entretien routiers et pose de filets d'eau rue d'Aineffe et rue du Bois.
- ☞ Travaux d'entretien au Complexe le Cortil.
- ☞ Entretien des cimetières.
- ☞ Curage partiel du bassin d'orage de Faimés.
- ☞ Empierrement des trottoirs rue J. Mignolet, rue A. Braas et rue Sainte Anne.
- ☞ Plantation d'un sapin commémoratif au cimetière de Viemme.
- ☞ Aménagement de la place de Viemme face à l'église sans oublier les travaux habituels : fauchage des fossés, entretien des cours des écoles, ramassage des feuilles mortes et le service d'épandage en cette période hivernale, empierrement de la place des combattants à Viemme.

D'autres travaux ont été confiés à des entreprises :

- ☞ La réparation du mur du cimetière de Les Waleffes réalisée par la société LIEGEOIS.
- ☞ L'enduisage des rues de Celles, d'Aineffe, Grimont, du Bois et des Fermes réalisé par la société JMV.
- ☞ La réparation de la traversée de route rue L. Génie et rue des Brocalis, travail également réalisé par la société JMV.
- ☞ Le nettoyage des graffitis devant l'Eglise de Celles.

UN VIDE S'INSTALLE ...

Ce 27 novembre, les ouvriers communaux ont procédé au démontage du monument commémoratif des deux guerres, situé à l'avant de l'administration communale. Celui-ci menaçait de s'effondrer.

Figée depuis plus de soixante ans devant l'administration communale, la statue dédiée à nos héros de la guerre 1940-1945 qui, au péril de leur vie, ont combattu la barbarie nazie pour que nos générations puissent retrouver la paix et la démocratie, a fait place à un vide certain.

Peu de pierres pourront être récupérées. Dès lors, une étude est en cours pour évaluer ce qui pourra être fait. Un appel à toutes les personnes est lancé. Si vous avez des idées ou des conseils, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.



AUGMENTATION DES TAXES IMMONDICES



Afin d'atteindre progressivement le coût vérité imposé par la Région Wallonne pour 2013 (100 %), les taxes sur les immondices s'élèvent dorénavant à :

- 80 € pour les ménages de deux personnes et plus;
- 40 € pour les personnes isolées.

Malgré la conjoncture actuelle, les taxes communales 2009 sont inchangées :

- l'IPP reste à 8 % ;
- le précompte immobilier à 2600 centimes.

CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

Vous avez un ancien modèle de carte d'identité dont la date de validité est toujours valable et pourtant vous allez recevoir une convocation en vue de son renouvellement.

En effet, d'ici fin juillet 2009, chaque belge devra disposer d'une carte d'identité électronique. A l'heure actuelle, 2382 cartes ont déjà été traitées dans notre commune. Il reste environ 324 cartes à renouveler. Pour ce faire, nous vous prions de répondre rapidement à votre convocation afin d'éviter tout rappel et frais inutiles.



De même, dès réception de vos codes personnels par voie postale, nous vous prions également de vous présenter au service population afin de retirer au plus vite votre nouvelle carte. Certaines cartes « dorment » en nos bureaux depuis plusieurs mois et malgré nos rappels, leur titulaire ne daigne pas se présenter. Nous rappelons qu'après un certain temps, nous nous verrons obligés de détruire ces cartes non retirées.

Afin de limiter d'une part la surcharge de travail et d'autre part les frais que cela implique, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé d'instaurer une taxe supplémentaire sur les cartes électroniques pour les belges et les étrangers :

- ☛ 10 € supplémentaires au 15 € pour la délivrance d'une nouvelle carte d'identité pendant le délai de validité de la carte (à partir du 2^{ème} duplicata pour cause de perte).
- ☛ 5 € de frais à partir du deuxième rappel pour demande ou retrait de la carte.

Ceci sera également valable pour les cartes d'identité électroniques pour les enfants de moins de douze ans.

LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE ÉTENDUE AU MONDE ENTIER!



Dorénavant, la carte d'identité électronique (eID) délivrée en Belgique sera également valable et utilisable après un déménagement vers l'étranger.

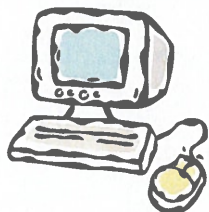
L'eID délivrée par une ambassade ou un consulat belge demeure aussi valable et utilisable en cas de déménagement vers la Belgique. Lors de son inscription ou de sa réinscription dans une commune belge, la nouvelle adresse est alors mise à jour dans la « puce » de la carte d'identité électronique.

INSCRIPTION DES MINEURS NON ÉMANCIPÉS

Il n'est pas toujours aisé, lorsque les parents sont séparés et que l'un des parents fait une déclaration de transfert de la résidence principale d'un mineur en vue de l'inscription du mineur à son adresse, de déterminer quel parent dispose de l'autorité parentale pour pouvoir effectivement effectuer cette démarche.

C'est pourquoi dorénavant, la commune devra impérativement informer l'autre parent de la déclaration de transfert de la résidence principale.

LE CPAS RECHERCHE UNE PERSONNE BÉNÉVOLE



Le C.P.A.S. de Faimés, en collaboration avec l'Administration communale, recherche une personne ayant des connaissances en informatique sous Linux et sous Windows pour accompagner des personnes désireuses d'acquérir des notions en informatique, à raison de 4 à 6 heures par semaine.

Connaissances spécifiques : tableurs, traitement de texte, internet, ...

Si vous êtes étudiant(e), pensionné(e) bénévole ou travailleur(se) en A.L.Em et intéressé(e) par cette activité, n'hésitez pas à prendre contact avec le C.P.A.S. de Faimés au [019/33.97.70](tel:019339770) ou avec son Président, Monsieur E. Cartuyvels au [0475/89.82.89](tel:0475898289).

RALLYE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL

Le 17 août dernier, a eu lieu la cinquième édition du rallye gastronomique, touristique et culturel du comité de parents des écoles communales de Faimés. Cette année, Etienne Cartuyvels, initiateur de la gastronomie et un des organisateurs chevronnés, avait choisi pour thème: l'Italie.

Le point de départ de cette 5ème édition était situé à la *ferme Delvigne* à Termogne où les participants ont débuté leur rallye par un apéritif accompagné d'une assiette de zakouskis. Ensuite, direction Tourinne, à la *ferme Limbort* afin d'y déguster une entrée de poisson en croûte de *Grana Podano*.

Après un arrêt au bosquet à Les Waleffes pour le sorbet, les participants ont savouré, au château de Waleffe, le plat principal (paupiette de bœuf à la pizzaiola servi avec des pennes).

A la ferme de Marneffe à Borlez, une assiette de fromages attendait les convives tandis qu'à la ferme Froidcœur à Celles était servi un petit verre de vin liquoreux. Pour terminer en beauté, retour au point de départ où était servi le dessert, un panacotta aux fruits rouges.

C'est dans la bonne humeur que les 500 participants ont parcouru un circuit de 18 km à vélo, à cheval ou en voiture, découvrant également les œuvres exposées par différents artistes de notre région : peintures, céramiques et décorations florales pour le plaisir des yeux! Les bénéfices serviront à l'achat de matériel scolaire pour les enfants de nos écoles.

Le rallye rencontrant chaque année un énorme succès, il n'a pas toujours été possible d'accepter toutes les réservations et nous nous en excusons. Afin que pareille situation ne se reproduise plus à l'avenir, nous avons décidé de revoir la formule pour l'année prochaine, la date étant fixée au 23 août 2009.

Enfin, nous tenons à remercier vivement le Comité des parents ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette manifestation. Un tel succès ne serait pas possible sans leur aide. *Photos réalisées par J.-L. George — www.faimonsnous.be*



RAPPEL AUX CITOYENS

Comme vous le savez certainement, il existe un règlement communal de police qui s'impose à tous nos citoyens.

De même, le respect de certaines règles évite bien des problèmes :

Article 15 et article 7.3 du code de la route

En période de gel, nous rappelons qu'il est défendu de gêner la circulation ou de la rendre dangereuse en déversant ou en laissant s'écouler de l'eau sciemment sur la voie publique. Au cas où cette glace occasionnerait des dégâts ou des blessures quelconques, votre responsabilité pourrait être engagée. Nous vous recommandons donc la plus grande prudence.



Article 16.

En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit débarrassé et rendu non glissant.

De même, en pareil cas, les filets d'eau, bouches d'incendie et avaloirs seront toujours dégagés par le riverain. S'il s'agit d'immeubles comportant plusieurs occupants, ces riverains sont solidairement responsables de cette charge.

Article 17.

Tout propriétaire, responsable ou occupant d'un immeuble bâti est tenu de procéder ou de faire procéder, dans le plus bref délai, à l'enlèvement des glaçons qui se formeraient aux toitures, corniches, balcons, fenêtres et façades... afin d'éviter tout danger dû à la chute de ceux-ci.

Article 88

Les hurlements, chants et autres cris d'animaux domestiques ou autres, qu'ils appartiennent à des particuliers ou à des sociétés, qui troubleraient d'une manière excessive la tranquillité ou le repos des habitants, seront sanctionnés.

En tous temps et en tous lieux, les détenteurs de chiens doivent faire cesser leurs aboiements répétés et sans raison pour la sécurité.



Si les chiens sont laissés sans garde, les détenteurs doivent toujours prendre les dispositions utiles pour empêcher ceux-ci d'aboyer intempestivement et ainsi, de troubler la tranquillité du voisinage. A défaut, la Bourgmestre y fera procéder d'office aux frais de l'auteur de l'infraction, par tous moyens adéquats.

Le règlement est disponible dans son intégralité sur le site Internet (rubrique « Informations générales »). Vous pouvez également en demander une copie auprès du service population.

AVIS AUX COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

Par le biais du site Internet communal, nous pouvons faire la publicité des nombreux commerces, entreprises et indépendants Faimois.

Une liste existe déjà dans la rubrique « Vie pratique » du site. Afin qu'elle soit la plus correcte possible, nous insistons auprès des personnes concernées de ne pas hésiter à nous communiquer toute erreur ou imprécision éventuelle.

Pour ce faire, nous vous invitons à consulter la liste et à nous envoyer vos remarques par mail à l'adresse commune@faimmes.be ou nous contacter au 019/33.98.50.



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

Comme annoncé dans le dernier bulletin communal, un nouveau service pour les habitants et les entreprises de Berloz, Donceel, Faimés et Geer devait être constitué sous forme d'ASBL. C'est chose faite depuis le 24 septembre dernier, l'ADL sous forme d'ASBL est née en présence des quatre bourgmestres fondateurs : Mesdames Marie-Alice Vandereyken (Faimés) et Laurence Kinon (Geer) et Messieurs Michel Paulus (Donceel) et Michel Jadoul (Berloz), des mandataires communaux ainsi que des « acteurs locaux » (les personnes intéressées dans le projet).

Pour rappel, l'ADL a pour mission de :

- ☛ Accroître le dynamisme économique (aide aux créateurs, aide aux entreprises, accueil de nouvelles entreprises)
- ☛ Développer le tourisme (création de circuits, mise en valeur des richesses locales...)
- ☛ Accroître l'offre de services aux habitants (mobilité, 3^{ème} âge, enfance...)
- ☛ Favoriser l'agriculture (aide aux fermes, agriculteurs...)

Les projets actuels de l'ADL :

Les groupements d'employeurs (GE) :

Un GE permet aux entreprises qui ont des besoins récurrents de main-d'œuvre saisonnière ou à temps partiel de partager des travailleurs fidélisés, stables et compétents. Une séance d'information a eu lieu ce 29 octobre et a réuni 37 entreprises intéressées. Une base de données a été constituée pour rendre compte des besoins et proposer à certaines entreprises de se grouper pour engager du personnel.

L'accueil d'entreprises dans le tissu rural

Certains bâtiments ou terrains au sein des villages sont en attente d'une affectation par leur propriétaire. L'accueil d'entreprises (bureaux, atelier ou stockage matériel) s'intégrant dans le milieu rural pourrait être une alternative avantageuse ou complémentaire à la création d'appartements qui transforment nos villages en dortoir. Une base de données avec les propriétaires intéressés est en cours de constitution.

Fermes, paysage et patrimoine de Hesbaye

Dans le cadre du programme européen Leader+, avec la maison du Tourisme Hesbaye-Meuse, l'ADL développe le projet de création d'un Parc Patrimonial et Paysager des Fermes de Hesbaye. Véritable cœur de nos villages, la ferme a de tout temps rythmé la vie dans nos campagnes. Le paysage, quant à lui, est un des plus beaux open-field au monde. Dans l'optique de mettre ces patrimoines en valeur, des circuits de promenades, une cellule de conseil patrimoine, un projet pour mieux défendre la culture hesbigonne sont sur les rails.

Et bien d'autre encore...

Afin de réaliser tout ce travail, Benoît Degrange reçoit, depuis ce 17 novembre, le renfort de Monsieur Vincent Boulanger qui a brillamment réussi les épreuves de sélection. Cette nouvelle équipe dynamique est à votre disposition pour tout renseignement au 019 33 99 96 ou sur benoit.degrange@publilink.be dans ses nouveaux bureaux, rue Richard Orban 1 à 4257 Berloz. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

N'hésitez pas à prendre contact !

« L'ADL ET
SES QUATRE
GRANDS
PROJETS »



LES ÉCOLES COMMUNALES AU CIRQUE ZAVATTA



Toute l'école s'est retrouvée fin septembre sous le grand chapiteau élevé juste à côté de l'école de Celles.

Les élèves ont eu la chance de participer à une représentation sur mesure « spéciale école ». C'était un spectacle grandiose qui a émerveillé les petits et les grands.

Quelques photos sont visibles sur le site www.faimes.be (rubrique « Photos »).

HALLOWEEN

Les 23 et 24 octobre, les petits bouts ont sillonné les rues avoisinant les écoles pour fêter dignement le temps d'Halloween. Vampires, monstres, fantômes, sorcières et autres créatures ont fait trembler gentiment les portes des maisons faimoises.

Nous remercions les nombreux et généreux donateurs pour leurs bonbons et friandises.



LE TRADITIONNEL SOUPER RACLETTE



Comme chaque année, plus de 200 personnes ont participé au traditionnel souper « Raclette et beaujolais nouveau » organisé par les écoles communales.

Exceptionnellement programmé à la buvette du football, il y régnait une ambiance digne d'un chalet suisse...

Les bénéfices récoltés permettront quelques sorties culturelles et pédagogiques.

Merci à vous tous !

CROSS À WAREMME



Comme chaque année, les élèves de 3, 4, 5 et 6èmes années ont participé au cross interscolaire à l'IPES de Waremmé.

Cette belle initiative permet aux enfants de se dépenser sans compter ...

Nous sommes très heureux de l'ensemble des résultats et particulièrement de nos deux médaillés :

- ☛ Quentin Venner qui termine à la première place sur plus de 200 participants.
- ☛ Ryan Delcommune qui termine troisième sur 200 participants de sa catégorie.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des participants!

EXPOSITION DES ÉLÈVES DE 1ÈRE MATERNELLE

Les élèves de Madame Véronique ont réalisé une très belle exposition sur les planètes et notre système solaire.

Une autre façon d'apprendre ...



Ô GRAND SAINT NICOLAS



Cette année, le Comité de la Saint Nicolas n'a pas oublié nos petits élèves malgré l'annulation du spectacle habituellement organisé à cette occasion à la salle La Forge.

Un subside de 2 160 € a été généreusement versé par le Comité pour le grand bonheur de nos enfants. Saint Nicolas s'est chargé de distribuer la somme sous forme de jeux et de collations diverses aux élèves des classes maternelles et primaires.

De plus, Saint Nicolas a permis aux enfants de se rendre au cinéma en fin d'année.

Nous remercions le Comité de la Saint Nicolas pour sa précieuse collaboration ainsi que le Comité des parents pour avoir commandé un sachet de bonbons pour chaque enfant.



STAGE DE LA TOUSSAINT

A l'occasion des congés de la Toussaint, un accueil extrascolaire était prévu à l'école communale de Celles pour les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans sur le thème de la PREHISTOIRE.

Le stage a attiré une bonne quarantaine d'enfants répartis en deux groupes : les « petits » et les « grands ».

Afin de clôturer la semaine en beauté, une excursion a été organisée au préhistosite de Ramioul.



COURS DE NÉERLANDAIS

Spreekt u Nederlands? Depuis la rentrée scolaire, c'est possible chaque mercredi après-midi à l'école de Celles. Ces cours sont donnés par un professeur néerlandophone, Madame Sophie Vandenvore. Le cours est organisé par tranche d'âges : un groupe pour les enfants âgés de 4 à 6 ans et un groupe pour les enfants âgés de 7 à 12 ans.

Le prix du cours est fixé à 1,50 € payable par trimestre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

☺ Madame Angélique Seiller au 0496/63.39.83.

☺ Madame Sophie Vandenvore au 0499/200.986.

COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ

Depuis début octobre, tous les enfants âgés de 2,5 à 6 ans peuvent, s'ils le souhaitent, participer à des cours de psychomotricité donnés par Monsieur Grégory Pivato, professeur d'éducation physique.



Quand?	Chaque mercredi de 15h30 à 16h30.
Où?	Au Cortil à Borlez.
Prix?	1,50 €/cours payable par trimestre.
Inscription?	- Madame Angélique Seiller au 0496/63.39.83. - Administration communale au 019/33.98.50.

NOUVEAU

BAMBOIS



Cette année encore, les jeunes Faimois de 10 à 14 ans, accompagnés des parents, eurent l'occasion de passer une journée d'août au lac de Bambois pour faire du tourisme citoyen.

Alors que l'année dernière, la matinée avait été consacrée à l'apprentissage de la démocratie, par le jeu « Je connais ma Commune », cette année les enfants eurent l'occasion d'apprendre le code de la route sur une piste spécialement conçue à cet effet, au moyen de cuistax et de vélos mis à leur disposition par la cellule Creccide de la Région wallonne.



Après le pique-nique pris dans un établissement au bord du lac, la découverte des nombreux jardins et une observation au moyen de jumelles, des oiseaux du lac, permirent aux organismes de bien digérer le repas. Il valait mieux avant la traditionnelle baignade à la plage du lac qui précéda le retour à Faimois par le car, où les ronflements dus à la fatigue couvraient le bruit du moteur ...



OPÉRATION « ÉTÉ SOLIDAIRE, JE PARTICIPE »

Dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je participe » et grâce aux subsides de la Région wallonne, la commune et le CPAS ont engagé huit jeunes faimois âgés de 15 à 21 ans pendant une quinzaine de jours durant les grandes vacances scolaires.

Tous ces jeunes ont ainsi pris connaissance avec le milieu du travail et ont fait œuvre utile au profit de la collectivité. Après avoir repeint des classes, débouché des avaloirs et aidé le service « Jardi-home », ils ont également rendu visite aux 62 pensionnaires de la maison de repos « Les Blés d'or » à Les Waleffes afin de partager un moment unique et agréable tout en appréciant un morceau de tarte et une tasse de café.

Quelle belle expérience de participation citoyenne pour ces jeunes qui apportent un peu de gaieté aux personnes âgées et isolées. Au vu du grand nombre de candidatures reçues cette année, nous espérons que cette action pourra être renouvelée l'année prochaine.

JUNIOR PARTY, QUOI DE NEUF?

Le 10 octobre, de jeunes faimois âgés de 12 à 15 ans ont profité de jeux aquatiques de la piscine de Saint-Trond. Le 9 novembre, sortie à la patinoire de Coronmeuse et le 12 décembre, soirée cinéma au Kinépolis. Ces activités ont rencontré un véritable succès. Prochaine sortie prévue le 9 janvier : soirée bowling.

Jamais à court d'imagination, nos jeunes ont émis plusieurs souhaits pour les activités futures. Nous retenons parmi leurs nombreuses suggestions :

- Assister à un match de basket de première division au Sart-Tilman grâce à l'aimable intervention de Monsieur Henri Lakowski;
- Assister à un match de football;
- Réaliser un parcours aventure;
- Se promener dans les Ardennes;
- Découvrir ou redécouvrir le parc Walibi;
- S'échapper une journée à la mer.



Bien entendu, afin de fixer au mieux les dates de ces différentes activités, nous sommes tributaires du nombre d'inscriptions, des conditions météorologiques ainsi que de certaines disponibilités (match).

Pour répondre à toute question éventuelle ou apporter plus d'informations, il vous est toujours loisible d'aller faire un petit tour sur le site de la commune www.faimois.be (rubrique « News », Junior Party) ou contacter:

- L'administration communale au 019/33.98.50
- Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89
- Madame ou Monsieur Fontana au 019/56.68.08 (après 17 h)

Nous tenons à souligner que toutes ces activités, encadrées par un couple d'enseignants, apportent beaucoup de plaisir à tous, et il nous plaît de rappeler qu'elles se déroulent dans un climat sain de franche camaraderie et de bonne humeur où chacun s'épanouit et se retrouve avec ses copains; le respect mutuel étant de rigueur pour pouvoir mener à bien toutes ces entreprises.

UN FAIMOIS MEDAILLÉ D'OR À « EUROSKILLS »

SkillsBelgium est une association sans but lucratif qui a pour objectifs de promouvoir et de valoriser les métiers techniques et manuels auprès des jeunes. Elle encourage ces vocations en Belgique par le biais de multiples événements en partenariat avec les centres de formation, les secteurs professionnels et les institutions publiques chargées de l'emploi et de la formation.



**Bertrand Donéa, Pierre Tiange,
Frédéric Mereux, Nicolas Rolans**

**4 Médailles d'or
Office IT Team**

Sa participation au Mondial des Métiers, Jeux Olympiques qui se déroulent tous les deux ans dans un des 48 pays-membres de l'organisation internationale [WorldSkills](#), lui assure une visibilité auprès du grand public et constitue le porte-drapeau d'un véritable travail de fond pour la promotion des métiers en Belgique. Les sélections régionales et nationales des candidats sont ainsi une occasion extraordinaire de valoriser ces métiers auprès de tout un chacun.

C'est à Rotterdam que, Nicolas Rolans de Borlez, s'est distingué lors du Championnat d'Europe des Métiers « Euroskills » en remportant une médaille et pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de la médaille d'or! Durant les trois jours de compétition, Nicolas et toute son équipe de l'Office IT Team, se sont donnés à fond pour remporter cette médaille dans une discipline qui a le vent

en poupe : la technologie de l'information et de la communication.

Nicolas, qui termine actuellement un graduat à Liège, a été félicité par la Bourgmestre et les membres du Collège communal le 20 octobre dernier et a reçu, en raison de sa très belle performance, un chèque-cadeau d'une valeur de 100 €. Nous sommes très fiers de compter parmi nos citoyens un jeune défendant son métier avec autant d'ardeur.

Il faut aussi savoir que la Belgique concourrait dans 8 métiers différents et que 7 médailles d'or



Photo de J. Lemoine (Le Jour)



et 2 médailles de bronze ont été remportées par les équipes belges.

Euroskills 2008 s'est donc terminé sur un magnifique bilan pour l'équipe belge.



PLAINE DE JEUX DE BORLEZ

Comme chaque année, la plaine de jeux, organisée au Cortil du 3 juillet au 14 août, a compté de nombreuses inscriptions : pas loin de 175 enfants âgés de 3 à 12 ans!

Un thème d'actualité « **Sauvegardons notre planète** » a été le fil conducteur durant les sept semaines d'activités variées (sports, bricolages, jeux divers,...) proposées par des moniteurs brevetés.

Nous remercions les parents pour leur confiance et leur donnons déjà rendez-vous à l'année prochaine.



RENTRÉE SCOLAIRE 2008-2009

Cette année scolaire 2008-2009 a bien commencé puisque nous comptons déjà 259 enfants (239 à la rentrée précédente) et cela nous le devons à un enseignement de qualité donné par une équipe pédagogique soudée, motivée et dynamique. Grâce à ce nombre important d'élèves, nous avons pu ouvrir 3 classes maternelles et 6 classes primaires à Celles et à Les Waleffes nous avons pu maintenir les 3 degrés en primaire, 2 classes maternelles et ouvrir un mi-temps supplémentaire. L'organisation bénéficie également d'un appui de la commune par le biais d'un encadrement composé de personnes qualifiées et compétentes (1 logopède, 1 assistante maternelle, 1 assistante primaire, 3 puéricultrices et 5 surveillantes éducatrices).

Merci à vous, parents, qui nous faites confiance, qui nous soutenez dans les différents projets et qui répondez à nos invitations. Merci aussi à tous les membres du Comité de parents pour leur soutien et leur professionnalisme dans leur implication dans les différents projets pédagogiques et dans l'organisation de leurs activités qui connaissent toujours un vif succès. Enfin, nous espérons que cette année scolaire sera bénéfique pour tous.



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe pédagogique:

M. Jean-Pol Derenne, Directeur

019/33.98.59 (école)

019/33.29.26 (privé)

0497/38.46.65

Mme Marie-Alice Corswarem-Vandereyken,
Bourgmestre et Echevine de l'Enseignement

0496/94.98.03

NOS PENSIONNÉS EN EXCURSION À MAASTRICHT

Une cinquantaine de personnes ont eu le plaisir de participer à la journée d'excursion à Maastricht organisée par Monsieur Cartuyvels, Echevin des Affaires sociales et du 3ème âge, le 8 août dernier.

C'est à bord de l'agréable bateau « Pays de Liège » que les participants ont rejoint la ville de Maastricht en passant par l'écluse de Lanaye.

Un tram touristique les a emmenés visiter le centre historique.

Cette charmante ville avec ses nombreux cafés et restaurants, au riche passé romain, valait vraiment le détour.



SON ET LUMIÈRE AU CHÂTEAU DE WALEFFE

Le thème à l'occasion du 20ème anniversaire des Journées du Patrimoine en Wallonie, qui avait lieu le 14 septembre dernier était « le Patrimoine en Fête ». A l'initiative de Monsieur Delnatte, Echevin du Patrimoine, un spectacle Son et Lumière fut mis sur pied. Grâce à l'amabilité de Madame et Monsieur le Baron de Potesta ouvrant une fois de plus gracieusement les portes de leur domaine, le spectacle fut grandiose.

L'auteur du spectacle, Monsieur Joseph Simon, retraça l'histoire depuis ses origines relatant certains faits locaux et textes d'Hubert Krains. Le spectacle suscita l'engouement d'environ 1.500 personnes présentes dans le jardin du château. Nous remercions les comédiens et figurants faimois pour leur prestation. Sans eux, sans l'aide de la Région Wallonne, de la Commune de Faimes, des nombreux sponsors et de l'ASBL des Amis du Château, il eut été impossible de concrétiser ce spectacle hors du commun.



Photos disponibles
sur le site www.faimonsnous.be

Journée du Patrimoine à Viemme



MOBI-SERVICE

Besoin d'une voiture avec chauffeur pour vous aider dans votre quotidien?

Pensez au MOBI-SERVICE!

Ce service, proposé par le CPAS, est destiné à tous les Faimois bénéficiant ou non d'une aide sociale.

Coût : 0,20 €/km par passager, aller-retour compris dans un rayon de 40 km.

Personne de contact : Véronique JAC au 0496/85.50.10



CHÈQUE SPORT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Pour qui?

Le chèque sport est destiné à tous les enfants de 6 à 18 ans, dont les parents connaissent des difficultés sociales ou économiques au sens large, en Communauté française.

Ca sert à quoi?

A s'affilier à un club sportif, un stage sportif, une classe sportive. A acheter un équipement sportif, via un club.

Renseignement auprès du CPAS au 019/33.97.70.



ALLÔ INFO FAMILLES

Nous rencontrons de plus en plus des personnes désorientées. « Je ne reçois plus de pension alimentaire pour mes enfants ». « Vers qui me tourner ? » « J'élève seul mes enfants ». « Je me sens dépassé ». « Mon adolescent semble complètement démotivé ». « Je suis préoccupé ». « Ma fille de deux ans dit non à tout ». « Je suis épuisée ». « Mon fils devient de plus en plus agressif ». « J'ai peur ».

Allô Info Familles vous écoute !

Parce que vous êtes parent ou grand-parent et que vous vous posez des questions, la ligne Allô Info Familles est à votre disposition. Au bout du fil, quelqu'un avec qui vous pourrez réfléchir, clarifier, prendre du recul...dans l'anonymat et la confidentialité.

Vous n'êtes pas parent mais vous vous interrogez au sujet d'un enfant, d'un ado, d'une famille... ? Pas de problème, la ligne vous est ouverte !

Allô Info Familles, c'est aussi un coup de pouce dans vos recherches d'informations. Vous cherchez les coordonnées d'une association ? Un conseil de spécialiste ? Allô Info Familles peut vous aiguiller vers des services compétents dans des domaines aussi variés que l'enseignement, la santé mentale, la justice...

Allô Info Familles, c'est un numéro unique pour toute la Communauté française :

☎ 02 513 11 11

DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 17H

ET LES LUNDI, MARDI, JEUDI DE 20H À 22H.

APPEL AUX NOUVELLES FAMILLES « TCHERNOBYL »

Au cours de l'été dernier, tous les enfants invités en Belgique par l'association « Accueil Santé Enfants de Tchernobyl » ont eu la possibilité de passer le test du spectromètre au départ de Minsk et au retour en Belarus. Les résultats fournis par ce fauteuil sont édifiants. 88 enfants sur les 125 invités dépassaient le seuil de 20 becquerels par kilo de poids. Au retour, seulement 24 enfants dépassaient encore ce seuil considéré comme dangereux.

Sur 125 enfants, l'élimination moyenne du caesium 137 a atteint 48,71%.

L'objectif de cette action était de faire baisser au maximum le césium 137 accumulé dans l'organisme de l'enfant. Grâce à la cure de pectine, financée par l'association, et au séjour de quatre semaines dans notre pays, les familles d'accueil ont pu permettre aux enfants d'expulser une grande partie du caesium 137 néfaste pour leur santé.

Vous aussi, vous pouvez participer à l'amélioration de leur état de santé.

Pourquoi ? Un séjour dans nos régions permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.

Combien de temps ? Quatre semaines soit en juillet, soit en août.

Quel âge a l'enfant ? Entre 7 et 12 ans au choix de la famille d'accueil.

Fille ou garçon ? Au choix de la famille d'accueil.

Quel est le prix à payer ? La participation au voyage de l'enfant est de 110 €. Cette somme comprend également l'assurance mutuelle et l'abonnement à notre trimestriel « Nadièjda ». Il ne vous sera demandé aucune autre contribution.

Est-il assuré ? Oui, tous les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers sont remboursés sur base du tarif mutuelle.

Est-il malade ? Non, l'enfant n'a pas de maladie transmissible, il est affaibli mais ne nécessite aucun traitement médical en Belgique.

Comment vais-je communiquer avec lui ? Tout simplement comme un papa ou une maman peut le faire, c'est-à-dire avec son cœur. Très vite, il apprendra quelques mots de français. Des interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24 pour établir le contact avec l'enfant. L'association vous remettra un lexique très pratique utilisé par vous et par l'enfant.

D'autres renseignements ? N'hésitez pas à contacter les personnes suivantes:

- Josine Deru au 087/468993
- Martine Somja au 0479/531690
- Mireille Nahon au 04/3588441

Ou envoyez un e-mail à aset@skynet.be

Ou encore, surfez sur <http://www.aset.be>



LE SRMD PEUT VOUS AIDER



VOUS AVEZ DES DETTES ?
DES HUISSIERS A VOTRE PORTE ?
ET VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION A VOS SOUCIS ?
LE SERVICE RURAL DE MEDIATION DE DETTES PEUT VOUS AIDER.

Le S.R.M.D. regroupe, actuellement, 8 C.P.A.S., à savoir ceux des communes de Burdinne, Crisnée, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Donceel, Geer, Verlaine et Wasseiges.

Le S.R.M.D., c'est surtout un service de proximité qui a pour but d'aider les personnes en situation de surendettement, en toute discrétion.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h00.

Service Rural de Médiation de Dettes en Hesbaye

Rue de l'Eglise, n° 5 à 4317 FAIMÉS (Celles)

Tél. : 019/58 85 63—Fax : 019/69 73 57

Permanence d'accueil : au S.R.M.D. : chaque lundi et jeudi, de 08h30 à 12h00.

Rejoignez notre groupe d'appui !

Il s'agit d'un groupe de paroles et d'échanges qui traite de divers thèmes relatifs à la gestion de, par exemple, l'alimentation, la santé, le budget, la communication, la consommation, l'économie, ...

La réunion d'échange a lieu une fois par mois et est ouverte à TOUS !

Contact : Mme BOURGUIGNON, Médiatrice de dettes au S.R.M.D. – 019/58.85.63 – sophie.bourguignon@srmd.be



OPÉRETTES : RAPPEL DU PROGRAMME 2009

L'administration communale a le plaisir d'inviter les personnes âgées de 60 à 85 ans aux opérettes organisées par le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt. Le transport est assuré par le car communal.

- Samedi 14 février 2009 à 14h30 « GRAND PAPA S'MAREYE »
- Samedi 11 avril 2009 à 14h30 « ROSEYE DIPRETIMPE »

Le car communal vous prendra en charge aux places publiques aux heures suivantes:



Aineffe : 12h50
Borlez : 13h00
Les Waleffes : 13h10
Celles : 13h20
Viemme : 13h50



RAPPEL

PAF : 5 €

PAF : 5 €

Votre réservation est attendue auprès de Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 au plus tard le lundi précédant l'opérette.

EN BREF, L'ETAT CIVIL (AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE ET NOVEMBRE)

Nous ont rejoints :

- ♣ Payot Clara Elise Cédric, née à Namur le 09 août 2008, domiciliée à Faimés (Celles) rue de Liège, 19, fille de Marie-Eve Tilman et de Frédéric Payot.
- ♣ Cahay Louis, né à Liège le 04 août 2008, domicilié à Faimés (Borlez) rue Emile Vandervelde, 80, fille de Philippe Cahay et de Cécile Bauvir.
- ♣ Philippon Juliette, née à Woluwe-Saint-Lambert le 23 août 2008, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bec, 7/0001, fille de Eric Philippon et de Natacha Lepage.
- ♣ Lambrecht Adrien, né à Liège le 30 août 2008, domicilié à Faimés (Celles) rue de Bleret, 7, fils de Adrien Lambrecht et de Murielle Slaviero
- ♣ Damoiseau Aleksos, né à Liège le 05 septembre 2008, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue de Celles, 3/4, fils de Jennifer Damoiseau.
- ♣ Jouniaux Romain, né à Huy le 18 septembre 2008, domicilié à Faimés (Aineffe) rue de Viemme, 50, fils de Thierry Jouniaux et de Pascale Bodart.
- ♣ Dautreloux Elise, née à Liège le 15 septembre 2008, domiciliée à Faimés (Celles) rue du Fays, 19, fille de Hervé Dautreloux et de Véronique Ripet.
- ♣ Deneuker Norah, née à Seraing le 30 septembre 2008, domiciliée à Faimés (Viemme), rue Joseph Mignolet, 23, fille de Fabrice Deneuker et de Gladys D'Herdt.
- ♣ Tenica Gabrielle née à Liège le 07 octobre 2008, domiciliée à Faimés (Aineffe) rue de Viemme, 57, fille de Nelu Tenica et de Isabelle Guillaume.
- ♣ Vanwynsberghe Noah né à Seraing le 25 novembre 2008, domicilié à Faimés (Celles) rue de Huy, 6, fils de Didier Vanwynsberghe et de Valérie Debraine.
- ♣ Wéry Aymeric, né à Liège le 12 novembre 2008, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue du Bosquet, 22, fils de Thibault Wéry et de Sylvie Dupont.

Se sont unis :

- ♥ Robert Jean-Marc, 38 ans, et Dulaunoy Angélique, 34 ans, domiciliés à Faimés (Viemme) rue de Huy, 229. Mariés le 08 août 2008.
- ♥ Thysen Frédéric, 32 ans et Lambert Stéphanie, 30 ans, domiciliés à Faimés (Borlez) rue Basse Voie, 2/0001. Mariés le 09 août 2008.
- ♥ Levenstond Luc, 37 ans et Metzmacher Cécile, 23 ans, domiciliés à Faimés (Celles) rue de Huy, numéro 55. Mariés le 16 août 2008.
- ♥ Clémens Jean-Marc, 41 ans et Mordant Sandrine, 32 ans, domiciliés à Faimés (Aineffe) rue de Viemme, 4. Mariés le 30 août 2008.
- ♥ Colson Grégory, 28 ans, et Devaux Stéphanie, 32 ans, domiciliés à Faimés (Viemme) rue de Huy, 247. Mariés le 20 septembre 2008.
- ♥ Neufcour Christophe, 32 ans et Touil Samira, 34 ans, domiciliés à Faimés (Viemme) rue de Huy, 245. Mariés le 25 octobre 2008.

Nous ont quittés :

- † Bellotti Maria, 79 ans, épouse Guido Toniolli, domiciliée à Faimés (Aineffe) rue Barbe d'Or, 47, y décédée le 29 août 2008.
- † Dans Marie, 89 ans, veuve Xavier Jaymaert, domiciliée à Donceel (Jeneffe) rue la Ville, 36/0003, décédée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, le 29 août 2008.
- † Keppen Eugénie, 99 ans, veuve Eugène Libon, domiciliée à Faimés (Celles) rue du Tumulus, 5, décédée à Waremme le 28 août 2008.
- † Deltour Elisabeth, 96 ans, veuve Simon Renier, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, y décédée le 06 septembre 2008.
- † Malchair André, 76 ans, veuf Clémentine Borgs, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue des Bada, 23, décédé à Waremme le 05 septembre 2008.
- † Bada Hubertine, 96 ans, veuve Gaston Delvaux, domiciliée à Faimés (Viemme) rue de Huy, 269, décédée à Waremme le 16 septembre 2008.
- † Braine Roger, 85 ans, époux Jeannine César, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue du Bec, 23, y décédé le 26 septembre 2008.
- † Engelmann Robert, 64 ans, époux Claudine Rorif, domicilié à Faimés (Aineffe) rue de Vaux, 48, décédé à Seraing le 10 septembre 2008.
- † Charlier Marcel, 80 ans, époux Denise Duc, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue de Borlez, 34, y décédé le 29 septembre 2008.
- † Hauteclair Berthe, 90 ans, veuve Jean Streel domiciliée à Villers-le-Bouillet (Vieux-Waleffe) rue Braine, 3, décédée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6.
- † Batteux Claudine, 58 ans, épouse Jacques Nélis, domiciliée à Faimés (Celles) rue Albert Warnotte, 10, y décédée le 02 novembre 2008.

Noces d'or



- Le 22 août 2008 à 19 h, les époux Henri Dieu et Françoise Larminier domiciliés à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 11, ont été reçus à l'Administration Communale à l'occasion de leurs 50 ans de mariage (contracté à Bergilers le 31 août 1958).
- Le 23 août 2008 à 15 h, les époux Freddy Guilmain et Denise Goffart domiciliés à Faimés (Celles) rue A. Braas, numero 23, ont été reçus à l'Administration Communale à l'occasion de leurs 50 ans de mariage (contracté à Vinalmont le 19 juillet 1958).
- Le 08 novembre 2008 à 15 h les époux André Léva et Julia Pirson domiciliés à Faimés (Aineffe) rue de Huy, 195, ont été reçus à l'Administration Communale à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

**Retrouvez l'état civil au complet
sur www.faimés.be (rubrique "News")**

UNE RUE, UNE HISTOIRE ...

RUE EMILE VANDERVELDE

Fils de famille bourgeoise, Vandervelde, à 19 ans, obtient un diplôme de Docteur en droit à l'université de Bruxelles. Il adhère au parti socialiste dont il deviendra très vite le chef incontesté. Elu député, il milite pour le suffrage universel et mène un combat social par la plume et la parole. Ministre d'Etat, Ministre de l'Intendance civile et militaire, Ministre de la Justice, mandat pendant lequel, malgré une farouche opposition des négociants intéressés, il fait voter une loi sur l'alcool. Il fut également Ministre des Affaires étrangères. Il est décédé le 27 décembre 1938. Un tronçon de la rue Vandervelde a été élargi et les terrains lotis de chaque côté. Deux arbres croissant au faîte du talus sont des chênes plantés sous



forme de baguette par Jules Delchambre, frère du bourgmestre, dont l'une le 10 mai 1940. C'était le jour de la déclaration de la guerre par l'Allemagne à la Belgique. C'est donc avec raison que ces arbres sont protégés.

RUE DU CHENAY

Aux confins sud-est de la commune, la rue du Chênay est mitoyenne entre les communes de Faimies (Aineffe) et Verlaine (Chapon-Seraing). Un chêne majestueux abritait une chapelle qui portait le même nom que la rue. Le site d'Aineffe comprend des maisons occupées par des particuliers et construites à la limite Sud-Est de la « campagne du Chênay ». Un important lotissement, à l'angle de la rue et de la rue de Huy, laisse prévoir un accroissement de l'habitat.

POÉSIE

J'attends

*J'attends de cet hiver qu'il cesse ses turpitudes
La dignité humaine se meurt sur le trottoir
Entourée d'insouciances et sans sollicitudes
Du passant enfermé dans son propre vouloir*

*J'attends du monde entier, la solidarité
Celle qui donne aux êtres, la joie et le bonheur
De vivre décemment en paix et liberté
Eliminant d'un coup la haine et la douleur*

*J'attends de cette vie, l'amour démesuré
Celui qui rythmerait le battement de nos cœurs
Aux accents musicaux de la fraternité
Et de nos étendards arborant nos valeurs*

*J'attends ... j'attends ... j'attends ... sans plus trouver les mots
Ni rencontrer l'amour dont je cherche le soutien
Au monde en perdition d'où résonnent les échos
Du triomphe éhonté du mal être, sur le bien*

Joseph Delchambre

LE WALLON, QUAND TU NOUS TIENS...

Li grogne

Ïy, Sint Houbèr, qué mâva timp.
Dèrit colas, porminant s' tchin
Ni t'plind nin trop, rèspond Doné
Po l'seûle ovrèdje qui t'a st-a-fé.

Et pwis d'ine sôr, on v'na a l'ôte
Lès deûs vîs tapi ine copène
Esteût-ce li timp ou lès novèles
Colas-Doné, r'hètchi narène.

As' vèyou, li pris dè mazout
Dèrit Colas, estoumaqué
Nos-èstans a mitant knock-out
S'ça continuwe, on va d'falî.

D'falî, t'a trové l'mot qui fât
Morî d'freûd, c'est bin sûr çoula
Mins, on n'mourèt nin turtos
Li mwèrt, n'sèrèt nin po lès gros.

I n'a qui wâgni dè millions
Sins trop'prind'li timp dè souwer
Mi, po l'ivièr, si dj'deûs m'tchâfer
I m'fârèt, on meûs di m'pinchon.

C'èst tofèr li p'tit qu'on sprâtche
Lès gros fèt l'èqwance di nos plinde
Mins dèl misère, qui savèt-ti
Zèls, ont todîs l'vinte bin rimpli.

Et c'est-insi qui nos deûs vîs
Ont st'achèvé leû copinèdje
Rouvihant so l'côp cès displîs
A r'vèye Colas, à r'vèye Doné.

La grogne

Iye, Saint-Hubert, quel mauvais temps
Dit, Nicolas, promenant son chien
Ne te plaint pas trop, répond Dieudonné
Pour le seul ouvrage que tu as à faire.

Et puis d'une sorte, on vint à l'autre
Les deux vieux tapèrent une causette
Était-ce le temps ou les nouvelles
Colas-Doné, retirent narine.

As-tu vu le prix du mazout
Dit Colas, estomaqué,
Nous sommes à moitié knock-out
Si ça continue, on va défaillir.

Défaillir, tu as trouvé le mot qu'il faut
Mourir de froid, c'est bien sûr, cela.
Mais, on ne mourra pas tous
La mort ne sera pas pour les gros.

Il y en a qui gagnent des millions
Sans trop prendre le temps de suer.
Moi, pour l'hiver, si je dois me chauffer
Il me faudra un mois de ma pension.

C'est toujours, le petit qu'on écrase
Les gros font semblant de nous plaindre
Mais la misère que savent-ils
Eux, ont toujours le ventre bien rempli.

Et c'est ainsi que nos deux vieux
Ont achevé leur copinage
Oubliant, à l'instant, ces ennuis
Au revoir, Colas... au revoir Doné.

Joseph Delchambre, lauréat 2009 Almanach de Wallonie

AGENDA

23 janvier 2009 à 19h00 à Les Waleffes :	soirée bières spéciales organisée par les Pionniers à la salle Patria
30 janvier 2009 à 18h30 à Borlez :	souper aux moules organisé par le Comité Jumelage au Cortil.
07 février 2009 à 19h00 à Borlez :	soirée kicker organisée par les Pionniers au Cortil.
07 février 2009 à 18h30 à Les Waleffes :	souper des louveteaux à la salle Patria.
08 février 2009 à 12h00 à Borlez :	dîner organisé par le Comité des parents à la Buvette du football.
12 février 2009 à 20h00 à Borlez :	« Greffage » organisé par le Cercle Horticole au Cortil.
20 et 21 février 2009 à Les Waleffes :	« Le Coup de Fouet », pièce de théâtre à la salle Patria.
28 février 2009 à 18h30 à Borlez :	souper de l'Etoile de Faimés.

LE CALENDRIER CULTUREL EST DISPONIBLE DANS SON ENTIERETE
SUR LE SITE INTERNET WWW.FAIMES.BE

COMMUNE DE FAIMES

rue A. Braas 13—4317 FAIMES

Tél. : 019/33.98.50

Fax : 019/33.98.64

E-mail : commune@faimes.be

Site internet: www.faimes.be



Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.

Permanences :

les mercredis de 14 à 16 heures et
les samedis de 10 à 12 heures à l'exception
des mois de juillet/août et des jours fériés.

STAGE DE CARNAVAL DU 23 AU 27/02/2009 À L'ÉCOLE DE CELLES

Thème choisi pour les « grands » âgés de 6 à 12 ans : la mosaïque encadrée par la boutique « 1, 2, 3 soleil ». Pour les « petits » âgés de 2,5 à 5 ans, un espace consacré à la musique et au bricolage sera assuré par Messieurs Alain Delbrassine et Daniel Fiolle.

STAGE DE PÂQUES DU 6 AU 17/04/2009 À L'ÉCOLE DE CELLES

1ère semaine (du 06 au 10/04) :

- stage d'apprentissage de roues pour les petits.
- stage sur le code de la route donné avec Daniel Fiolle pour les grands.

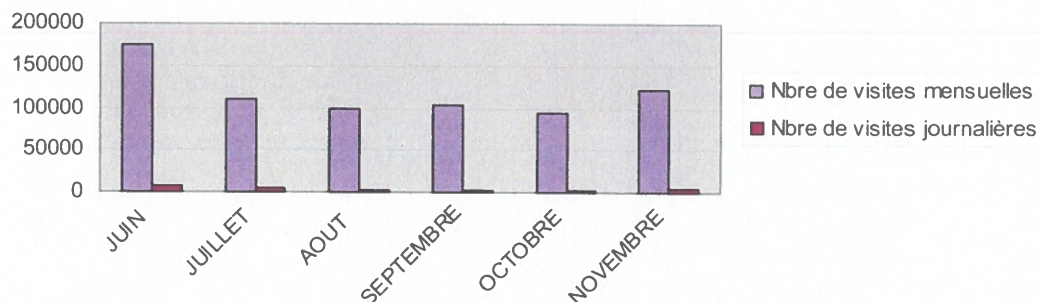
2ème semaine (du 14 au 17/04) :

- piscine et bricolage avec Sophie Vandenvore pour les petits.
- aquarelle avec Daniel Fiolle pour les grands.

STATISTIQUES DU SITE WEB



Statistiques du site Web



PERMANENCES DE LA BOURGMESTRE



La Bourgmestre Marie-Alice Vandereyken, essaiera d'être toujours à votre écoute et fera le maximum pour vous accueillir à l'Administration Communale.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

